

ACTUALITÉS.NET

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP OCCITANIE

447

SEMAINE DU 9 JUIN 2023

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 2

- Les NEETS en France, un défi qui reste à relever
- Structurer et transmettre les métiers d'art
- Ça recrute !
- Le chiffre de la semaine

PAGE 3

- Se former à l'école inclusive
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

PAGE 4

- Trouver sa formation dans le numérique
- Phase d'admission
Parcoursup : infos pratiques
- Conjoncture en hausse !
- Vient de paraître : Bilan académique Parcoursup 2022

→ À LA UNE, À MONTPELLIER

Communication des actions orientation et MLDS.

La DRAIO (Direction de région académique à l'information et à l'orientation) de région académique Occitanie vient de se doter de pages Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter.

Il s'agit de relayer, faire connaître et valoriser toutes les actions portées par les acteurs de terrain, en EPLE (Établissements publics locaux d'enseignement) ou ailleurs, menées autour de l'orientation et de la lutte

contre le décrochage scolaire.

Faites connaître toutes vos actions et la DRAIO relaiera !

Envoyez une photo, un texte court explicatif à draio.communication@region-academique-occitanie.fr

Pour les photos, merci de faire en sorte qu'on ne puisse pas identifier les personnes afin de respecter les problématiques de droit à l'image.

Instagram : [Orientation Occitanie](https://www.instagram.com/orientation_occitanie/)

https://www.instagram.com/orientation_occitanie/

Facebook : [Orientation Occitanie](https://www.facebook.com/orientationoccitanie)

LinkedIn : [Orientation Occitanie](https://www.linkedin.com/in/orientation-occitanie-244bba272/)

<https://www.linkedin.com/in/orientation-occitanie-244bba272/>

Twitter : [Orientation Occitanie](https://twitter.com/DRAIO_OCCITANIE)

https://twitter.com/DRAIO_OCCITANIE

Source : [DRAIO/Onisep Occitanie/9juin23](https://twitter.com/DRAIO_OCCITANIE)

→ À LA UNE, À MONTPELLIER

L'académie de Montpellier recrute des responsables du bureau des entreprises en lycée professionnel.

Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle à partir de la rentrée 2023 et dans chaque lycée professionnel, un bureau des entreprises pour une voie professionnelle sera créé, point d'entrée pour chaque entreprise du territoire. Parce que la voie professionnelle doit redevenir une voie d'excellence, le Président de la République a annoncé des moyens inédits et des mesures fortes pour réformer les lycées professionnels.

Vous souhaitez travailler à temps plein au sein d'une équipe et agir au service des jeunes, des acteurs éducatifs, du monde socio-

économique et des territoires ?
Candidatez !

Profil recherché : sens du relationnel et leadership, compétences de portage de projet multipartenarial, qualités organisationnelles.

Activités : organiser les temps de formation en milieu professionnel (PFMP, Périodes de formation en milieu professionnel, stage et alternance) ; mettre en œuvre la relation école-entreprise dans les parcours de formation des apprenants ; mettre en place et animer les partenariats avec les acteurs du territoire ; contribuer aux démarches d'orientation, d'information et d'insertion des publics accueillis dans le lycée.

La suite à lire ici, sur ac-montpellier.fr
<https://bit.ly/3oJd4zq>

Source : [ac-montpellier.fr/Onisep Occitanie/9juin23](https://ac-montpellier.fr)

LE SITE DE LA SEMAINE

<https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>

Les entreprises s'engagent, c'est la communauté française des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable.

Ce programme permet de favoriser l'inclusion de tous par l'emploi. De nombreux événements sont organisés parmi lesquels *Mentorat, comment engager mon entreprise ?* Une rencontre organisée par FACE Hérault, jeudi 15 juin 2023 de 11h à 14h (101 rue Robert Fabre 34070 Montpellier) qui favorisera les temps d'échanges et les rencontres avec les acteurs du mentorat à Montpellier.

➔ LES NEETS EN FRANCE, UN DÉFI QUI RESTE À RELEVER

Bernard Gazier, professeur émérite de sciences économiques à l'université Paris 1, s'interroge sur ces jeunes qu'on appelle NEETS [NDLR Neither in employment nor in education or training, qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation]. Pour comprendre et faire face à ce défi persistant, plusieurs étapes sont nécessaires selon lui.

La première est de reconnaître la diversité des situations que l'on regroupe sous cet intitulé négatif « Ni, ni, ni ».

La seconde est d'identifier le principal problème français en matière de NEETS.

La troisième consiste à préciser l'amont et l'aval des transitions qu'effectuent les jeunes français entre la formation initiale et l'emploi : d'où partent-ils et où arrivent-ils ?

La quatrième étape revient sur les politiques publiques qui ont tenté d'affronter le problème. L'auteur émet alors l'hypothèse que les accompagnements volontaristes de retour à la formation puis à l'emploi se heurtent d'abord à l'emprise des comportements et anticipations négatifs issus des dispositifs de formation initiale (des personnes ayant subi l'échec scolaire ne souhaitent pas avoir l'impression de retourner à l'école pour suivre une formation) puis à la faible qualité des emplois disponibles.

Enfin, en conclusion, la cinquième étape montre la nécessité et propose le contenu d'une réorientation stratégique en matière d'insertion des jeunes en France.

Un article à retrouver sur sciencespo.fr <https://bit.ly/3pUeJ59>

Source : sciencespo.fr/Onisep Occitanie/9juin23

➔ STRUCTURER ET TRANSMETTRE LES MÉTIERS D'ART

La stratégie nationale en faveur des métiers d'art vient d'être dévoilée. Elle met l'accent sur l'information, l'orientation et la formation des jeunes, mais aussi sur la consolidation des professionnels sur tout le territoire et leur développement à l'international.

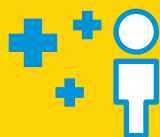
« Insuffisamment valorisés auprès des jeunes », les métiers d'art vont tout d'abord faire l'objet de 1 000 offres de stage en classe de 3^e partout en France dès la fin 2023. De plus, les fiches d'orientation de l'Onisep sont en cours de réécriture afin de les rendre plus accessibles et plus conformes à la réalité des métiers et des formations. Cette

volonté de susciter des vocations va encore se traduire par l'organisation sur tout le territoire, via l'Institut national des métiers d'art (Inma), d'ateliers pratiques de découverte des métiers d'art en direction des collégiens et par la mise en place d'un référent Découverte des métiers dans chaque collège. La jeunesse est encore visée par l'ouverture du *Pass culture* à 730 nouvelles activités pour permettre de découvrir les métiers d'art par la pratique.

Un comité interministériel sera créé pour engager la réflexion sur certains diplômes et mieux répondre aux aspirations des jeunes et aux besoins des entreprises. Le gouvernement évoque déjà une piste : renforcer les aspects pratiques des formations.

Lire sur banquedesterritoires.fr <https://bit.ly/3oESTCr>

Source : banquedesterritoires.fr/Onisep Occitanie/9juin23



ÇA RECRUTE !

Dans les Établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE), un tremplin pour les NEETS.

Les centres Epide s'adressent aux jeunes volontaires sans diplôme ou qualification professionnelle qui rencontrent des difficultés à trouver un travail ou une formation. Cette structure les accompagne dans une formation pendant une durée de 8 mois environ, pour faciliter leur insertion professionnelle. Les jeunes qui s'engagent dans un parcours Epide signent un contrat de volontariat pour l'insertion et perçoivent une allocation non imposable de 210 € par mois (90 € 3 mois après la fin du parcours, s'ils ont trouvé un emploi durable ou une formation qualifiante). Les centres fonctionnent selon un principe d'internat et reposent sur une discipline et un règlement intérieur stricts. L'hébergement et la restauration sont gratuits.

<https://www.epide.fr>

12,8

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

12,8 % DE NEETS PARMIS LES 15-29 ANS

En 2021, en France, 12,8 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (*Neither in employment nor in education or training*), soit un peu moins qu'en moyenne dans l'Union européenne (13,1 %). Faible avant 18 ans, cette proportion s'accroît avec l'âge pour atteindre 18,3 % à 24 ans. Avant 25 ans, les jeunes hommes sont plus souvent NEET que les femmes mais la situation s'inverse ensuite. Lire sur insee.fr

<https://bit.ly/43i4INZ>

➔ SE FORMER À L'ÉCOLE INCLUSIVE

L'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés) propose des formations destinées aux personnels de l'Éducation nationale.

À l'heure où l'école inclusive se développe en France de la maternelle à l'université, l'INSHEA propose une grande variété de formations initiales (licence, diplômes universitaires, masters) et de formations continues, spécialisées dans l'accompagnement et l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Elles se déroulent à l'INSHEA à Suresnes ou sont délocalisées et sont exercées en présentiel ou en e-learning. L'institut propose, sur demande et par financement conventionnel, des formations thématiques délocalisées auprès d'académies, d'établissements scolaires, d'associations, d'organismes à vocation éducative, d'institutions médico-éducatives ou médico-sociales.

Formations destinées aux personnels de l'Éducation nationale : CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) ; DDEEAS (Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée) ; Enseignants dans les structures de la protection judiciaire de la Jeunesse ; Enseignants en milieu pénitentiaire ; IEN-ASH (Inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) et autres personnels d'encadrement ; Modules de formation d'initiative nationale.

Notez que l'INSHEA propose, sur son campus du Mont-Valérien, des possibilités d'hébergement (72 chambres) et de restauration.

Lire sur inshea.fr
<https://bit.ly/3qw9ady>

Source : inshea.fr/Onisep Occitanie/9juin23

LES P'TITES BRÈVES

COMMENT UTILISER LA TECHNOLOGIE SANS NOUS LAISSER DISTRAIRE ?

Vous arrive-t-il de ressentir un manque de concentration et le besoin de vérifier votre téléphone lorsque vous travaillez ou étudiez ?

Cela nous arrive à tous, bien sûr. Mais comment venir à bout de la distraction, et quel est l'effet de la technologie sur notre capacité d'attention ?

La réponse avec eures.ec.europa.eu
<https://bit.ly/43DECoI>

LES P'TITES BRÈVES

CNR ÉDUCATION : UNE DYNAMIQUE ET DE PREMIÈRES TENDANCES

La publication des premiers projets retenus dans le cadre du volet *Éducation* du Conseil national de la refondation permet de tirer les premiers enseignements de la démarche qui par ailleurs connaît une « dynamique » selon le ministère de l'Éducation nationale.

Le ministère fait état en effet de plus de 17 000 établissements engagés dans la démarche, soit près de 30 % de l'ensemble des établissements scolaires. Près de 5 000 projets ont par ailleurs été déposés partout sur le territoire français, dont 1 500 sont d'ores et déjà validés.

Lire sur banquedesterritoires.fr
<https://bit.ly/3C8favM>

LES P'TITES BRÈVES

MÉTIERS MANUELS : DES RECONVERSIONS À PORTÉE DE MAIN ?

Derrière le fantasme d'un retour à la terre et d'un métier épanouissant, se pose la véritable question : le retour en grâce des métiers manuels est-il autre chose que le fruit d'une somme de contraintes ? Sophie Denave, maîtresse de conférence en sociologie à l'université de Lyon 2 et Stéphane Lembré, historien, maître de conférence en histoire contemporaine à l'université de Lille, nous en parlent et décortiquent les images d'Épinal liées à ces métiers qui engagent le corps et l'esprit !

Un podcast (épisode 1/3) de Radio France à écouter sur radiofrance.fr
<https://bit.ly/45HV74U>



LA BONNE INITIATIVE

MIEUX PRÉVENIR ET EMPÊCHER LES MALTRAITANCES SUR PERSONNES VULNÉRABLES EN 3 BD RÉDIGÉES EN FALC, FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Ces bandes-dessinées sont des outils d'information et de prévention rédigés en facile à lire et à comprendre.

À retrouver sur handicap.gouv.fr
<https://bit.ly/43PGavw>

➔ TROUVER SA FORMATION DANS LE NUMÉRIQUE

La GEN, Grande école du numérique, propose une carte interactive pour trouver une formation initiale ou labellisée GEN ainsi que pour visualiser les offres d'emplois.

La première phase du projet a consisté à récupérer les données concernant les formations depuis différentes bases de données des partenaires de la GEN :

- les données concernant les formations initiales via l'Onisep, accessibles en open data ;
- les données des formations éligibles au CPF (Compte personnel de formation) depuis les bases de Mon Compte Formation ;
- les données concernant les formations continues fournies par le réseau des CARIF-OREF (Centres animation ressources d'information sur la formation / Observatoires régionaux emploi formation).

Cette carte interactive est à retrouver sur grandeecolenumérique.fr
<https://bit.ly/42dlPz7>

Source : grandeecolenumérique.fr/OnisepOccitanie/9juin23

➔ PHASE D'ADMISSION PARCOURSUP : INFOS PRATIQUES

Délais de réponse, listes d'attente, dates-clés, dispositifs pour les candidats en situation de handicap : retrouvez informations et fiches pratiques pour accompagner vos élèves.

Le 1^{er} juin a débuté la phase principale d'admission : l'élève reçoit les réponses des formations à ses vœux et répond au fur et à mesure aux propositions d'admission.

Du 30 juin au 3 juillet, Classement des vœux en attente. À compter du 30 juin, l'élève doit classer par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver.

4 juillet, Résultats du baccalauréat.

4 juillet, Fin de la phase principale d'admission.

Les candidats justifiant d'une situation spécifique tenant à leur état de santé, à un handicap, à leur statut de sportif de haut niveau ou à des charges de famille pourront saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur pour le réexamen de leur dossier dès le 1^{er} juin 2023.

Retrouvez les ressources pour accompagner vos élèves dans leur choix d'orientation sur Parcoursup sur eduscol.fr <https://bit.ly/3qm1JWq>

Source : eduscol.fr/OnisepOccitanie/9juin23

CONJONCTURE EN HAUSSE !

L'IMMERSION PROFESSIONNELLE, UN DISPOSITIF AU SERVICE DES PROJETS DE MOBILITÉ DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

Vous êtes agent public et souhaitez découvrir un nouveau métier ? Confirmer ou explorer votre projet professionnel ? Profitez de la période d'immersion professionnelle ! Elle donne à tous les agents (titulaires ou contractuels) la possibilité d'appréhender la réalité d'un métier, d'observer sa pratique, son environnement professionnel, et d'avoir ainsi une vision globale afin de faire un choix éclairé de mobilité. Elle s'adresse aux agents des trois versants de la fonction publique, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Lire sur choisirleservicepublic.gouv.fr <https://bit.ly/45KqtHU>

VIENT DE PARAÎTRE

BILAN ACADÉMIQUE PARCOURSUP 2022

Ce bilan (réalisé par la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques SIES, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) permet d'avoir une vision territoriale de l'offre de formation et de la phase d'admission de Parcoursup. Des tableaux et cartes réunis dans 2 fiches académiques présentent des chiffres clés et indicateurs permettant de connaître, selon leur profil, les vœux demandés par les candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur sur le territoire, les propositions qui leur sont faites par les établissements et la formation finalement acceptée par les candidats.

Pour chaque doublette d'enseignement de spécialité, sont disponibles les nombres de vœux des terminales, de terminales inscrits, de terminales ayant reçu une proposition, de terminales ayant accepté une proposition.

À lire sur enseignementsup-recherche.gouv.fr
<https://bit.ly/45UGfQq>

